

Convocation le 21 Octobre 2020

Présents : Jean Claude FLACHAT, Jean Marc DECITRE, Bernard FARA, Marie-Josèphe SAVEL, Marie-Christine THOLOT, Pierre DURIEU, Elisabeth THOLOT, Sonia FAURE, Henriette MAHOMED CASSIM, Bruno REY, Marion PAVLIK, Justine GENEST ;

Absents excusés : Michel LEGRAND, Jean- Paul DURAND ;

Secrétaire de séance : Justine GENEST.

2020-060 PLAN DE RELANCE 2020 – DEPARTEMENT – AMENAGEMENT URBAIN « LUZERNOD-LES BRIASSONS » - « LE PINEY »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le département de la Loire a mis en place un plan de relance de l'investissement suite à la crise du COVID-19. Le Département a décidé de consacrer une enveloppe de 15 millions d'euros à la relance de l'activité économique par l'investissement sur notre territoire.

Ainsi il s'agirait de faire un aménagement urbain au lieu dit « Luzernod-Les Briassons » et au lieu dit « Le Piney ».

En ce qui concerne le lieu dit « Luzernod-Les Briassons », le but est de faciliter le retournement et le stationnement du bus scolaire sur la plateforme et d'éradiquer la présence de Renouée du Japon, très colonisante, par la pose d'une bâche.



Pour le lieu dit « Le Piney », l'objectif est de permettre le retournement du véhicule de ramassage des ordures ménagères, de sécuriser le stationnement et le retournement du bus de ramassage scolaire.



Le montant des travaux s'élève à 20 318,80 € HT selon les devis de l'entreprise BORNE TP et PIEGAD Maçonnerie.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **décide** de procéder à l'aménagement urbain au lieu dit « Luzernod-Les Briassons » et au lieu dit « Le Piney » ;
- ✓ **solicite** du Conseil Départemental une subvention au titre du plan de relance 2020 pour des travaux d'un montant de 20 318,80 € HT selon le devis des entreprises ;



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2020

- ✓ la dépense sera prévue en section d'investissement du budget 2021 ;
- ✓ **autorise** le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier ;

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

2020-061 DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement :

<u>Compte</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Montant</u>	<u>Compte</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Montant</u>
6226	Honoraires	- 500,00 €	678	Autres charges exceptionnelles	+ 500,00 €
		- 500,00 €			+ 500,00 €

Adopté à l'unanimité.

2020-062 DECISION MODIFICATIVE N°5 – BUDGET COMMUNAL

Investissement :

<u>Compte</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Montant</u>	<u>Compte</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Montant</u>
2041512	GFP rattachement	- 4 000,00 €	2188	Autres immobilisations corporelles	+ 4 000,00 €
		- 4 000,00 €			+ 4 000,00 €

Adopté à l'unanimité.

Séance levée à 19h30

A LA VALLA EN GIER, le 27 Octobre 2020

Le Maire

Jean Claude FLACHAT

Affiché le 27 Octobre 2020